

Journées Patrimoine écrit

à Dole et Dijon, 16 et 17 juin 2016
« Croître & décroître »

Programme et informations pratiques

Les 12^{èmes} journées Patrimoine écrit auront lieu à Dole (le 16 juin) et à Dijon (le 17 juin) sur le thème « Croître et décroître ».

Ces journées sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des médias et des industries culturelles et Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté), la Médiathèque du Grand Dole, la Bibliothèque municipale de Dijon, le Centre régional du livre de Bourgogne et l'ACCOLAD agence régionale de coopération livre audiovisuel documentation.

Pour tout renseignement contactez :

- CRL Bourgogne : Alice ZUNINO jpe2016@crl-bourgogne.org
- ACCOLAD Franche-Comté : Pascale MILLY pascale.milly@livre-franchemonte.com
- Bibliothèque municipale de Dijon : Caroline POULAIN cpoulain@ville-dijon.fr
- Médiathèque du Grand Dole : Rodolphe LEROY rodolphe.leroy@grand-dole.fr



Jeudi 16 juin (Dole - Dijon) - Croître

9h Accueil (Hôtel de Ville, place de l'Europe, 39100 Dole)

9h30 Ouverture par le Directeur du livre et de la lecture et par le Président du Grand Dole et le Député-Maire de Dole ou leurs représentants. Signature de la Charte de la conservation dans les bibliothèques.

10h00 Conférence inaugurale « **Patrimoine immatériel et métiers du patrimoine, jalons de réflexion pour une prise en compte du rôle des bibliothèques** », Christian Hottin (Conservateur en chef du patrimoine, en charge de l'ethnologie et du PCI à la direction des patrimoines - ministère de la Culture et de la Communication)

ESPACES

10h45 « **Un exemple étranger : plan de conservation et gestion dynamique des collections à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne** », Jean-Claude Albertin (Directeur adjoint de la BCU)

11h30 Flash enquête : la place disponible dans les magasins de conservation (résultats des enquêtes menées auprès des BMC et des bibliothèques de Bourgogne - Franche-Comté)

Échanges avec la salle

12h00 DÉJEUNER

Buffet à l'Hôtel-Dieu de Dole (1, rue Bauzonnet)

ESPACES (suite)

14h « **Les nouvelles réserves du Musée des Beaux-Arts de Dijon, du programme à l'exploitation** », Sandrine Ballan (Conservatrice chargée de la régie des œuvres)

14h20 « **Croître sans limite ! De l'aisance à l'embonpoint ? La conservation des archives définitives : l'exemple des Archives départementales de la Nièvre** », Jean-Marie Linsolas (Directeur des Archives départementales de la Nièvre)

PATRIMONIALISATION

14h45 « **Les éphémères, un patrimoine à traiter** », Florence Ferran et Olivier Belin (Maîtres de conférences en littérature française, Université de Cergy-Pontoise, laboratoires AGORA et LDI, responsables du programme PatrimEPh, patrimonialisation des éphémères)

15h05- « **La bibliothèque, les collectionneurs et les donateurs** », Marc-Edouard Gautier (Directeur adjoint, conservateur en charge des fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale d'Angers)

15 h 25 « **Un point sur les dispositifs d'aide à l'acquisition** », Noëlle Balley (Chef du bureau du Patrimoine - DGMIC - Ministère de la Culture et de la Communication)

15h30 « **Le dépôt légal imprimeur** », Thierry Grognet (Inspecteur général des Bibliothèques)

Échanges avec la salle

16h30 DÉPART EN CAR POUR DIJON

17H30 VISITES A DIJON

19H COCKTAIL offert par la Ville de Dijon, en présence de Christine Martin, adjointe au maire, déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals, et de Bernard Falga, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bourgogne - Franche-Comté. Signature de la charte de la conservation dans les bibliothèques.

Vendredi 17 juin (Dijon) - Décroître

9h00 Accueil (Bibliothèque patrimoniale – Salle de l'Académie – 3 rue de l'École de Droit)

9h30 Ouverture par Christine Martin, adjointe au maire, déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals

CONTEXTE

9h45 « Questions juridiques : (dé)patrimonialisations », Noë Wagener (Institut des sciences sociales du politique)

10h35 « Projet scientifique et culturel, plan de développement des collections, charte de la conservation : comment intégrer les acquisitions patrimoniales dans la stratégie globale d'un établissement ? », Pierre Guinard (Directeur des collections de la bibliothèque municipale de Lyon)

Échanges avec la salle

DÉPATRIMONIALISATION

11h00 « Le chantier des collections de la Bibliothèque Stanislas à Nancy (2013-2019) », Lucie Behr (responsable du Dépôt légal imprimeur)

11h20 « Désherber la réserve ? », Juliette Jestaz (Conservatrice à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris)

11h40 Flash enquête : la fréquentation des fonds patrimoniaux (résultats des enquêtes menées auprès des BMC et des bibliothèques de Bourgogne - Franche-Comté)

Échanges avec la salle

12h00 DÉJEUNER

Buffet sur place

RAISONNER LE PATRIMOINE ? COOPÉRATION ET ÉCHELLES DE TRAVAIL

14h « Partager la conservation : l'exemple des plans régionaux et le rôle des structures régionales pour le livre », Delphine Henry (Coordinatrice d'Interbibly, Présidente de la commission FILL Lecture Publique et Patrimoine) et « **La conservation partagée des livres pour la jeunesse en Bourgogne** » Alice Zunino (Directrice adjointe du CRL Bourgogne)

14h30 « Mutualiser la documentation universitaire : l'exemple du Campus Condorcet », Stéphanie Groudiev (Chef de projet Bibliothèque)

Échanges avec la salle

15h10 Flash enquête : les budgets dédiés aux acquisitions patrimoniales (résultats des enquêtes menées auprès des BMC et des bibliothèques de Bourgogne - Franche-Comté)

15h20 « Comment diminuer sa facture de stockage numérique ? », Henry Ferreira-Lopes et Pierre Emmanuel Guilleray (Conservateurs, Directeur et chargé de la numérisation à la Bibliothèque municipale de Besançon)

15h45 CLÔTURE, Noëlle Balley, chef du bureau du Patrimoine, DGMIC/SLL

Informations pratiques

Pour vous rendre à l'Hôtel de Ville de Dole (place de l'Europe)

Depuis la gare à pied (compter 15 mn) : <http://bit.ly/1Rb4U40>

En voiture. Parkings : <http://www.doledujura.fr/web/guest/stationnements>

Les hébergements à Dole

<http://www.tourisme-paysdedole.fr/hotels,liste-2000037.htm>

Pour vous rendre à la Bibliothèque municipale de Dijon (3, rue de l'École-de-Droit – salle de l'Académie)

Depuis la gare à pied (compter 20 mn) : bit.ly/1QOfnn2

En voiture :

- parking payant, 34 rue du Petit-Potet (ouvert de 7h à 20h)
- parking payant Sainte-Anne, rue Sainte-Anne

Les hébergements à Dijon

http://ot-dijon.fr/fr/dijon_hebergement.htm